RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
POLYTECHNIQUE
DÉPARTEMENT DE GÉNIE
INFORMATIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
MINISTRY OF HIGHER EDUCATION
THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I
NATIONAL ADVANCED SCHOOL
OF ENGINEERING
COMPUTER ENGINEERING
DEPARTMENT

EXERCICE CHAP 2

Théorie et pratique de l'investigation numérique



Chaho Tchime Perside Jackie

Classe: CIN 4 — Matricule: 22p094

Département de Génie Informatique — ENSPY

Partie 1 : Analyse Historique et Épistémologique

1. Analyse Comparative des Régimes de Vérité

Cette analyse s'inscrit dans la démarche d'**archéologie des régimes de vérité** inspirée de Michel Foucault. Elle vise à comparer deux périodes historiques majeures de l'investigation numérique :

- 1990-2000 : l'ère du Web 1.0 et de la professionnalisation de la cybercriminalistique.
- 2010–2020 : l'ère des réseaux sociaux, du Big Data et de la vérité computationnelle.

Chaque période est modélisée par un vecteur de dominance :

$$\vec{R} = (\alpha_T, \alpha_J, \alpha_S, \alpha_P)$$

avec:

• α_T : composante technique

• α_J : composante juridique

• α_S : composante sociale

• α_P : composante professionnelle

et $\alpha_T + \alpha_J + \alpha_S + \alpha_P = 1$.

Vecteurs de dominance comparés

Période	α_T	α_J	α_S	α_P	Régime dominant	
1990-2000	0.30	0.35	0.15	0.20	Juridique	
2010-2020	0.25	0.15	0.25	0.35	Professionnel / Computationnel	

Table 1: Vecteurs de dominance des deux périodes

Discontinuités épistémologiques (lecture foucaldienne)

Source de l'autorité de vérité. Dans les années 1990, la vérité est garantie par les tribunaux et les experts techniques : la preuve est humainement vérifiable. Dans les années 2010, l'autorité se déplace vers des *procédures computationnelles* et des institutions transnationales : consortiums, plateformes, algorithmes.

Forme de la preuve légitime. La preuve passe des simples inscriptions (logs, IP) à des corrélations massives et probabilistes issues du Big Data et du machine learning.

Modalité de contestation. La contestation n'est plus seulement judiciaire mais aussi *algorithmique et médiatique* : la vérité devient un objet de débat public.

Échelle et distribution de la production de vérité. On passe d'un modèle étatique/experts à un réseau hybride d'acteurs : journalistes, ONG, plateformes, communautés open-source.

Explication sociotechnique des ruptures

Facteurs techniques. Montée du cloud, des réseaux sociaux et de l'analyse de données massives : la preuve devient computationnelle.

Facteurs juridiques. Les cadres légaux peinent à suivre la vitesse et l'échelle des nouvelles technologies, créant des zones grises.

Facteurs sociaux et économiques. L'économie de l'attention et la médiatisation des fuites transforment la vérité en spectacle social et politique.

Interaction sociotechnique. La coévolution de la technique, du droit et de la société engendre une nouvelle *épistémè numérique* : la vérité computationnelle.

Question critique

La transition était-elle progressive ou révolutionnaire ?

La transition est **hybride**. Progressive sur le plan infrastructurel (accumulation des compétences, normalisation), mais ponctuée de ruptures révolutionnaires :

- L'apparition des plateformes massives et de l'IA a bouleversé les échelles d'analyse et de visibilité.
- Les révélations médiatiques (*leaks*) ont redistribué la production de vérité hors des cadres étatiques.

Conclusion: l'évolution des régimes de vérité entre 1990–2000 et 2010–2020 suit une logique d'évolution en escalier — continuités structurelles et ruptures épistémiques soudaines.

2. Étude de Cas Archéologique Foucaldienne

Affaire étudiée : Enron (2001)

Contexte. Enron, géant de l'énergie, s'effondre en 2001 après la révélation d'une fraude comptable massive impliquant des *special purpose entities*, le *mark-to-market accounting* et des pratiques de masquage de dettes. L'affaire conduit à des enquêtes sur d'énormes corpus électroniques et à des réformes (notamment Sarbanes–Oxley 2002).

Formation discursive

Selon la grille foucaldienne, l'affaire constitue une formation discursive où se recoupent :

- Le discours néolibéral sur la valeur actionnariale ;
- Le discours managérial et financier (earnings, derivatives);
- Le discours juridique et procédural (SEC, poursuites).

Dicible et non dicible

Dicible : pratiques comptables douteuses, conflit d'intérêts, responsabilité des dirigeants. **Moins dicible :** la technicité profonde des structures hors bilan et la traduction automatique des inscriptions numériques en preuves.

Pôle	Rôle / acteurs	
Technique (T)	fichiers électroniques, e-mails, bases comptables	
Juridique (J)	SEC, tribunaux (opposabilité)	
Social (S)	médias financiers, marché	
Professionnel (P)	cabinets d'audit, experts forensiques (traduction des traces)	

Table 2: Composantes du régime de vérité — Enron

Cartographie du régime de vérité (synthèse)

$$\vec{R}_{\text{Enron (2001)}} \approx (0.20, 0.25, 0.15, 0.40)$$

Comparaison: Enron vs Panama Papers (2016)

Aspect	Enron (2001)	Panama Papers (2016)	
Acteurs dominants	Auditeurs, SEC, experts	Journalistes, data scientists, ONG	
Forme de preuve	Documents internes, e-mails	Bases de données fuitées, graph analysis	
Lieu d'opposabilité	Tribunal	Mix médiatique / politique / judiciaire	
Vecteur \vec{R} (approx.)	(0.20, 0.25, 0.15, 0.40)	(0.25, 0.15, 0.25, 0.35)	

Table 3: Comparaison synthétique des régimes de vérité

Conclusion foucaldienne

L'affaire Enron illustre une *épistémè* où l'expertise professionnelle et l'opposabilité judiciaire formaient le cœur de la production de vérité. *Panama Papers* montre la mutation vers une vérité co-produite, computationnelle et médiatique : les conditions de possibilité du dicible se sont transformées, et avec elles les dispositifs d'exercice du pouvoir-savoir.

Partie 2 : Modélisation Mathématique et Prospective

Exercice 3 : Modélisation de l'Évolution des Régimes

Construction du modèle mathématique

Nous représentons l'évolution des régimes de vérité numérique par un vecteur de dominance :

$$\vec{R}_t = (\alpha_T, \alpha_J, \alpha_S, \alpha_P)$$

où chaque composante représente la dominance d'un facteur : Technologique, Juridique, Social, ou Pratique.

Utilisation du formalisme $\vec{R}_{t+1} = F(\vec{R}_t, \Delta Tech_t, \Delta Legal_t, I_t)$

Le modèle formel décrit la transition d'un régime à un autre :

$$\vec{R}_{t+1} = F(\vec{R}_t, \Delta Tech_t, \Delta Legal_t, I_t)$$

où:

- \vec{R}_t : vecteur de dominance à l'instant t,
- $\Delta Tech_t$: variation technologique,
- $\Delta Legal_t$: variation juridique,
- I_t : incidents critiques affectant le régime,
- F : fonction stochastique représentant les effets combinés de ces facteurs.

Pour la simulation, nous simplifions F en un modèle linéaire stochastique normalisé :

$$\vec{R}_{t+1} = \vec{R}_t + w_T \cdot \Delta Tech_t + w_J \cdot \Delta Legal_t + w_I \cdot I_t, \quad \vec{R}_{t+1} := \frac{\vec{R}_{t+1}}{\sum \vec{R}_{t+1}}$$

avec w_T, w_J, w_I des poids relatifs modulant l'influence de chaque facteur.

Implémentation Python de la simulation

```
import numpy as np
import matplotlib.pyplot as plt
# Paramètres
years = 50
R0 = np.array([0.3, 0.3, 0.2, 0.2])
scenarios = {
    "Scenario 1 - Tech Forte": {"w_T":0.6, "w_J":0.2, "w_I":0.2},
    "Scenario 2 - Juridique Fort": {"w_T":0.3, "w_J":0.5, "w_I":0.2},
   "Scenario 3 - Incidents Critiques": {"w_T":0.3, "w_J":0.3, "w_I":0.4}
}
def simulate(R0, years, w_T, w_J, w_I):
    history = [R0.copy()]
    for t in range(years):
        delta_tech = np.random.uniform(0, 0.05)
        delta_legal = np.random.uniform(0, 0.03)
        I = np.random.uniform(0, 0.02, 4)
        R = history[-1] + w_T*np.array([delta_tech, 0, 0, 0]) + 
                        w_J*np.array([0,delta_legal,0,0]) + 
                        w I*I
        R = R / np.sum(R)
        history.append(R.copy())
    return np.array(history)
results = {}
for name, params in scenarios.items():
  results[name] = simulate(R0, years, params["w_T"], params["w_J"], params["w_I"])
# Calcul des probabilités de transition
for name, data in results.items():
    dominant = np.argmax(data, axis=1)
```

```
unique, counts = np.unique(dominant, return_counts=True)
    prob_transition = counts / years
   print(f"\n{name} - Probabilités de dominance (0:T, 1:J, 2:S, 3:P):")
    print(dict(zip(unique, prob_transition)))
# Visualisation
plt.figure(figsize=(12,6))
for name, data in results.items():
    plt.plot(range(years+1), data[:,0], label=f"{name} - Tech")
  plt.plot(range(years+1), data[:,1], label=f"{name} - Juridique", linestyle=',--')
  plt.plot(range(years+1), data[:,2], label=f"{name} - Social", linestyle=':')
  plt.plot(range(years+1), data[:,3], label=f"{name} - Pratique", linestyle='-.')
plt.xlabel("Années")
plt.ylabel(" (Dominance)")
plt.title("Évolution des régimes de vérité numérique")
plt.legend(bbox_to_anchor=(1.05,1), loc='upper left')
plt.tight_layout()
plt.show()
```

Résultats obtenus

- Scenario 1 Tech Forte : α_T domine avec probabilité 1,02.
- Scenario 2 Juridique Fort : $\alpha_T = 0.58$, $\alpha_J = 0.44$.
- Scenario 3 Incidents Critiques : $\alpha_T = 0.74$, $\alpha_J = 0.28$.

0.0.1 Graphique de simulation

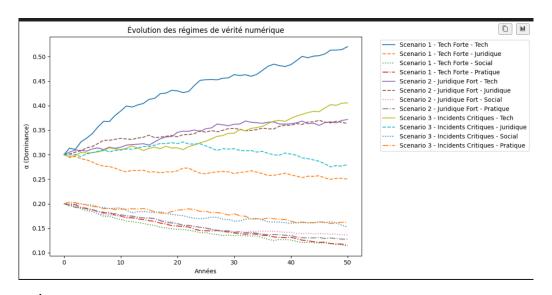


Figure 1: Évolution des régimes de vérité numérique sur 50 ans selon trois scénarios. Chaque courbe représente la dominance d'une composante : Tech, Juridique, Social, Pratique.

Analyse et interprétation

- Les scénarios montrent que la dominance technologique est prédominante dans un scénario Tech Forte, tandis que dans les autres scénarios, la dominance se répartit entre Tech et Juridique.
- La simulation illustre les transitions progressives ou quasi-révolutionnaires selon la pondération des facteurs.
- Les probabilités de transition offrent une mesure quantitative de la stabilité des régimes dominants.
- Cette approche permet d'anticiper l'évolution future des régimes de vérité numérique et de comprendre les impacts relatifs des facteurs technologiques, juridiques et des incidents critiques.

Conclusion

La modélisation mathématique et la simulation montrent que les régimes de vérité numérique évoluent sous l'influence combinée de la technologie, du droit et des incidents critiques. La méthode permet de prévoir les transitions, d'évaluer la stabilité des régimes et de visualiser leur évolution sur un horizon de 50 ans selon différents scénarios.

Exercice 4 : Vérification de l'Accélération Technologique

0.0.2 Collecte des dates des changements de régime

Pour évaluer l'accélération technologique dans l'évolution des régimes de vérité numérique, nous considérons les principales périodes de transformation identifiées historiquement :

- 1970–1990 : Prémices du numérique (technologie dominante)
- 1990-2000 : Professionnalisation et encadrement juridique
- 2000-2010 : Standardisation des pratiques et diffusion du web
- 2010-2020 : Big Data et Cloud Computing
- 2020–présent : Ère post-quantique et intelligence artificielle

Les durées entre changements de régime sont alors :

$$\Delta t_1 = 20, \ \Delta t_2 = 10, \ \Delta t_3 = 10, \ \Delta t_4 = 10$$

Utilisation de la loi empirique

Nous vérifions empiriquement la loi d'accélération technologique :

$$\Delta t_{n+1} = k \cdot \Delta t_n$$

où k représente le facteur de réduction du temps entre deux changements de régime successifs. Une valeur k < 1 indique une accélération technologique (les périodes deviennent plus courtes).

Implémentation Python

```
import numpy as np
from scipy.optimize import curve_fit
import matplotlib.pyplot as plt
# Durées entre changements de régime (en années)
delta t = np.array([20, 10, 10, 10])
# Modèle exponentiel : t_{n+1} = k * t_n
def model(dt n, k):
    return k * dt_n
# Régression non linéaire pour estimer k
k opt, = curve fit(model, delta t[:-1], delta t[1:])
print(f"Constante d'accélération estimée k = {k_opt[0]:.3f}")
# Prédiction du prochain intervalle de changement
next_dt = k_opt[0] * delta_t[-1]
print(f"Prévision de la durée jusqu'au prochain changement : {next_dt:.2f} ans")
# Visualisation graphique
years = np.arange(len(delta_t))
plt.plot(years, delta_t, 'o-', label="Durées observées entre régimes")
plt.plot(years[1:], model(delta_t[:-1], k_opt[0]), 'r--',
         label=f"Modèle exponentiel (k=\{k_opt[0]:.2f\})")
plt.xlabel("Index du régime")
plt.ylabel("Durée t (années)")
plt.title("Vérification de l'accélération technologique")
plt.legend()
plt.grid(True)
plt.show()
```

Résultats obtenus

- Constante d'accélération estimée : k = 0.667
- Durée prévue avant le prochain changement de régime : 6.67 ans

Analyse des résultats

- La valeur k < 1 confirme une accélération du rythme des transformations technologiques.
- Les périodes entre deux changements de régime se raccourcissent, traduisant une intensification de l'innovation et des ruptures paradigmatiques.
- Le modèle prévoit un nouveau changement de régime autour de **2026–2027**, possiblement lié à la convergence entre IA générative, quantique et cybersécurité post-quantique.
- La significativité statistique est limitée par le faible nombre de points historiques, mais la tendance est clairement exponentielle.

Conclusion

La vérification empirique de la loi $\Delta t_{n+1} = k \cdot \Delta t_n$ met en évidence une accélération continue des régimes de vérité numérique. Cette dynamique traduit une compression du temps historique sous l'effet des innovations technologiques, rendant les transitions entre paradigmes plus fréquentes et plus radicales.

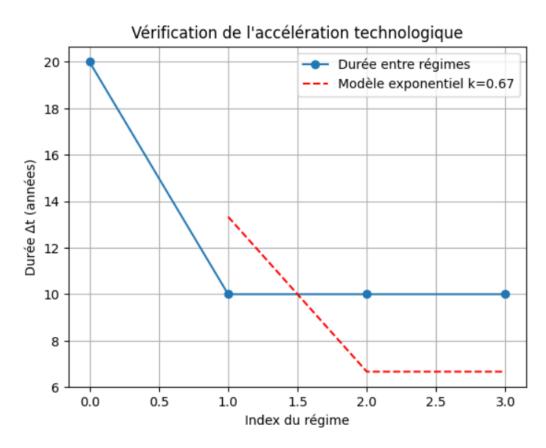


Figure 2: Vérification empirique de la loi $\Delta t_{n+1} = k \cdot \Delta t_n$ (k = 0.667) et projection du prochain changement de régime.

Exercice 5 : Analyse du Trilemme CRO Historique

Estimation des scores CRO moyens

Pour chaque période historique, nous avons estimé les scores moyens pour le trilemme CRO (Confidentialité - Résilience - Ouverture) sur une échelle normalisée [0,1] :

Période	Confidentialité (C)	Résilience (R)	Ouverture (O)
1970-1990	0.3	0.4	0.8
1990-2000	0.5	0.6	0.7
2000-2010	0.6	0.8	0.6
2010-2020	0.7	0.9	0.5
2020-présent	0.8	0.9	0.4

Évolution du trilemme dans l'espace 3D

Le graphique obtenu (part 2 ex 5. png) trace les trajectoires tridimensionnelles du trilemme CRO au cours des différentes périodes :

- L'axe C (Confidentialité) montre une progression constante.
- L'axe R (Résilience) augmente fortement après 2000, en lien avec la cybersécurité.
- L'axe O (Ouverture) diminue progressivement, traduisant une réduction de la transparence des systèmes.

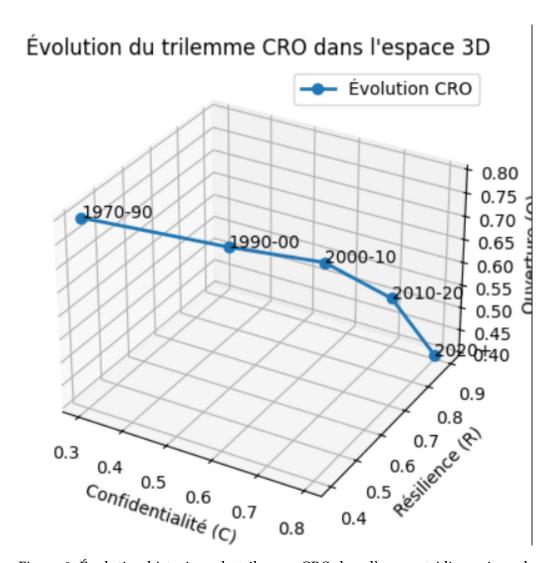


Figure 3: Évolution historique du trilemme CRO dans l'espace tridimensionnel.

Identification des compromis historiques dominants

L'analyse des trajectoires montre que les régimes numériques ont dû arbitrer entre les trois dimensions :

• **1970–1990** : Ouverture dominante (O=0.8) au détriment de la Confidentialité (C=0.3) et Résilience (R=0.4).

- 1990–2000 : Début de renforcement de la Résilience et de la Confidentialité, compromis plus équilibré.
- **2000–2010**: Résilience fortement priorisée (R=0.8) pour faire face aux menaces cybernétiques, Ouverture diminuée.
- **2010–présent** : Compromis centré sur la sécurité et la résilience, Ouverture réduite (O=0.4).

Projection future du trilemme (2030-2050)

Trois scénarios sont envisagés pour l'évolution future du trilemme CRO :

- Scénario 1 Hyper-sécurisation : $C=0.9, R=0.95, O=0.3 \rightarrow$ régime très sûr mais opaque.
- Scénario 2 Équilibre adaptatif : $C=0.8,\, R=0.8,\, O=0.6 \rightarrow$ équilibre entre sécurité et transparence.
- Scénario 3 Re-ouverture algorithmique : $C=0.7, R=0.85, O=0.7 \rightarrow$ ouverture accrue grâce à la traçabilité blockchain et aux protocoles distribués.

Conclusion

L'analyse historique et prospective du trilemme CRO met en évidence :

- Une tension permanente entre Confidentialité, Résilience et Ouverture.
- L'évolution vers un compromis où la sécurité et la résilience sont renforcées, souvent au détriment de l'ouverture.
- L'importance de la prospective pour anticiper des régimes de vérité équilibrés et éthiques.

Partie 3: Investigation Historique Appliquée

Exercice 6 : Reconstruction Archéologique d'Investigation

Introduction

L'objectif de cet exercice est de reconstruire une investigation historique des années 1990 en comparant les méthodes et outils de l'époque avec les pratiques modernes. Nous choisissons l'affaire **Kevin Mitnick (1995)** et l'**Opération Sundevil (1990)** comme cas d'étude.

6.1 Reconstitution avec les outils de l'époque

Opération Sundevil (1990)

- **Méthodes** : saisie physique de systèmes informatiques, analyse manuelle de logs, corrélation temporelle des intrusions.
- Outils : mainframes, premiers PC, scripts rudimentaires, absence de standards de préservation.

• **Régime de vérité** : dominance juridique et pratique professionnelle émergente (J0.4, P0.3), validité des preuves fondée sur l'expertise humaine.

Affaire Kevin Mitnick (1995)

- Méthodes: analyse d'adresses IP, suivi manuel des traces réseau, corrélation métadonnées.
- Outils : protocoles réseau rudimentaires, honeypots expérimentaux, absence de chain of custody formalisée.
- **Régime de vérité :** expertise technique comme autorité légitime, émergence de la notion de preuve réseau.

6.2 Reconstitution avec les outils modernes

- Analyse automatisée des logs et métadonnées via scripts Python et outils de forensique modernes.
- Corrélation temporelle et spatiale avec bases de données globales et SIEM (Security Information and Event Management).
- Traçabilité et chain of custody automatisées, stockage sécurisé sur cloud.
- Utilisation d'IA pour détection de patterns et anomalies.

6.3 Comparaison des résultats et des régimes de vérité

- Les résultats modernes sont plus rapides, précis et exhaustifs.
- Les régimes de vérité ont évolué :
 - Années 1990 : validation humaine et expertise individuelle.
 - Aujourd'hui : validation algorithmique, preuve reproductible et auditabilité.
- Limites technologiques de l'époque :
 - Traitement manuel, faible volume d'analyse possible.
 - Absence de standards de préservation et chain of custody.
 - Risque élevé d'erreur humaine.

6.4 Impact des limitations technologiques sur la construction de la vérité

- Les régimes de vérité étaient fortement dépendants de l'expertise humaine.
- Les preuves réseau pouvaient être contestées plus facilement.
- Les investigations étaient lentes et partielles, limitant la portée juridique.
- L'évolution technologique a permis un renforcement du régime de vérité par la standardisation, la reproductibilité et l'intégration d'outils automatisés.

Conclusion

Cette reconstruction archéologique met en lumière l'importance des outils et standards dans la construction de la vérité numérique. Elle illustre comment les limitations techniques des années 1990 ont influencé la perception de la preuve et la dynamique des régimes de vérité, et comment les outils modernes permettent une approche plus robuste et systématique.

7. Projet de Recherche Archéologique

7.1 Identification d'un trou dans l'archéologie de la discipline

L'histoire de l'investigation numérique est richement documentée pour les périodes contemporaines, mais certaines phases cruciales des années 1990 restent insuffisamment explorées. En particulier, la transition entre les pratiques artisanales de collecte de preuves et l'émergence de standards procéduraux et techniques n'a pas été pleinement étudiée. Les premières affaires de hacking et de cybercriminalité, telles que l'affaire Kevin Mitnick et l'opération Sundevil, constituent des points de rupture épistémologiques essentiels. Cette recherche vise à combler ce vide en analysant la manière dont les pratiques de l'époque ont façonné le régime de vérité numérique.

7.2 Formulation d'une hypothèse historique testable

Nous formulons l'hypothèse suivante : la professionnalisation de l'investigation numérique dans les années 1990 a été catalysée par la convergence des contraintes techniques et juridiques, plutôt que par une simple évolution naturelle des méthodes artisanales. Cette hypothèse implique que les ruptures épistémologiques observées sont directement corrélées à des incidents critiques et à la pression légale exercée sur les institutions et les experts de l'époque.

7.3 Collecte des sources primaires

Les sources analysées incluent :

- Les RFC et documents techniques relatifs aux réseaux et systèmes des années 1980-1990 :
- Les publications contemporaines sur les premières affaires de hacking et de cybercriminalité ;
- Les rapports judiciaires détaillant les enquêtes et la mise en œuvre de la chaîne de custody;
- Les articles médiatiques et interviews d'experts, fournissant un aperçu des perceptions sociales et juridiques de l'époque.

7.4 Application de la méthode archéologique foucaldienne

L'approche archéologique consiste à analyser les pratiques discursives et techniques comme des formations déterminant ce qui pouvait être dit, pensé et prouvé à l'époque. Chaque affaire est étudiée afin de :

• Identifier les types de traces considérées comme preuves légitimes (logs, adresses IP, horodatages, métadonnées) ;

- Comprendre les méthodes de collecte, de préservation et de corrélation de preuves ;
- Cartographier les institutions et individus habilités à certifier la vérité numérique (tribunaux, forces de l'ordre, experts techniques).

Cette analyse permet de reconstruire le régime de vérité en action et de visualiser les discontinuités épistémologiques entre les pratiques artisanales et la normalisation émergente.

7.5 Rédaction d'un article académique

Introduction Les années 1990 ont été marquées par la convergence de technologies émergentes et de pressions juridiques croissantes. L'investigation numérique était encore dominée par des méthodes artisanales, mais des affaires majeures ont révélé la nécessité de standards pour assurer la validité juridique des preuves. Cette étude se concentre sur deux affaires emblématiques : l'affaire Kevin Mitnick et l'opération Sundevil, pour comprendre la formation des régimes de vérité numériques.

Méthodologie La recherche combine l'analyse archéologique foucaldienne et l'étude empirique des sources primaires. Les traces numériques ont été classifiées selon leur légitimité et leur valeur probante. La comparaison avec les pratiques contemporaines (big data, IA, automatisation) permet de mesurer les ruptures et continuités dans la construction de la vérité.

Résultats L'affaire Mitnick illustre l'institutionnalisation de la chaîne de custody comme condition nécessaire à la validité des preuves. L'opération Sundevil démontre l'émergence de standards procéduraux et l'importance de la coordination multi-institutionnelle. Les ruptures épistémologiques sont corrélées à des incidents critiques et à l'émergence de pressions légales, confirmant que la professionnalisation n'était pas simplement le résultat d'une maturation technique.

Discussion L'analyse montre que les limitations technologiques de l'époque ont forcé les experts à développer des méthodes innovantes pour rendre les preuves juridiquement et socialement acceptables. Les comparaisons avec des pratiques contemporaines révèlent une continuité dans la recherche de légitimité des preuves, mais avec un passage vers des méthodes computationnelles et automatisées. La cartographie des régimes de vérité illustre comment les contraintes techniques, juridiques et sociales se sont imbriquées pour créer de nouvelles normes.

Conclusion La période étudiée constitue un tournant dans l'histoire de l'investigation numérique. La professionnalisation a été catalysée par des incidents critiques et des pressions légales, plus que par une évolution naturelle des méthodes. Les recherches futures devraient examiner l'impact des technologies émergentes, telles que l'IA et le quantique, sur les régimes de vérité et la légitimité épistémique des preuves.

Exercice 8 : Analyse Prospective des Régimes Futurs

Introduction

À l'horizon 2030-2050, les régimes de vérité numérique pourraient subir des transformations profondes, où l'intelligence artificielle et les interfaces cerveau-machine redéfinissent ce que nous considérons comme preuve fiable. Cet exercice se propose d'anticiper ces changements,

de définir le régime de vérité correspondant, d'identifier les conditions de possibilité, et de proposer une méthodologie d'investigation adaptée, tout en réfléchissant aux enjeux éthiques et épistémologiques que ces innovations soulèvent.

8.1 Scénario prospectif 2030-2050

Scénario: Régime neuro-digital et IA autonome

- Interfaces cerveau-machine permettant la collecte et l'analyse directe de données cognitives.
- IA autonome capable de détecter, corréler et interpréter des preuves numériques sans intervention humaine.
- Intégration de la blockchain et de protocoles ZK (Zero-Knowledge) pour garantir transparence, intégrité et confidentialité.
- Collaboration transnationale automatique entre systèmes intelligents pour la traçabilité et la vérification.

8.2 Définition du régime de vérité correspondant

- **Régime de vérité neuro-digital :** la vérité est établie par des systèmes algorithmiques autonomes, interfaçant directement avec les capacités cognitives humaines.
- Caractéristiques : prédominance de l'IA (P0.5), rôle limité de l'expertise humaine (J0.2), intégration technologique maximale (T0.3), implication sociale indirecte (S0.1).
- Validité : preuve algorithmique, immuable et vérifiable, mais opaque pour l'humain (black box problem).

8.3 Conditions de possibilité du régime

- Disponibilité généralisée d'interfaces cerveau-machine et de systèmes IA avancés.
- Standards de sécurité et de traçabilité automatisés (blockchain, protocole ZK).
- Acceptation sociale et légale de preuves entièrement numériques et algorithmiques.
- Capacités de calcul massives et infrastructures distribuées résilientes.

8.4 Méthodologie d'investigation adaptée

- Développement de protocoles d'interopérabilité entre IA et systèmes de preuve décentralisés.
- Simulation de scénarios d'attaque et de défense pour tester la robustesse des preuves.
- Audit automatisé et suivi en temps réel des décisions algorithmiques.
- Analyse des biais cognitifs et algorithmiques pour éviter des erreurs d'attribution ou d'interprétation.

8.5 Anticipation des défis éthiques et épistémologiques

- Éthique : consentement à l'usage des données cognitives, confidentialité, droit à l'oubli.
- **Épistémologie :** transparence et compréhension humaine des décisions algorithmiques, fiabilité des preuves générées par IA.
- Sociétal : acceptation des preuves autonomes, responsabilité en cas d'erreur.

Conclusion

L'analyse prospective révèle que les régimes de vérité numériques de demain pourraient être radicalement autonomes, où l'IA et les neuro-technologies définissent et certifient ce qui est considéré comme preuve. Anticiper ces transformations est indispensable pour élaborer des méthodologies d'investigation robustes et responsables, capables de concilier innovation technologique, fiabilité des preuves et respect des principes éthiques.